LB/CRT

**MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE**
**CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES**

---

**DIRECTION GENERALE DES DOUANES**

---

**REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE**
***Union - Discipline - Travail***

---

Abidjan, le

# NOTE DE SERVICE N° 787/DGD/DU 22 AVR 2013

(DIFFUSION GENERALE)

**Objet : Information.**

*Réf. : Courrier N° 343/AD/AE*

J'ai l'honneur d'informer l'ensemble des services que, dans le cadre de l'opération SERVAL, la France va procéder au cours des prochaines semaines au rapatriement par voie routière en empruntant l'axe Ferké, Bouaké, Yamoussoukro, Abidjan, d'une partie de ses matériels militaires engagés au Mali.

Ces matériels qui seront acheminés en trois (03) convois, composés chacun de 80 véhicules (AMX10RCR ; VBCI ; VAB), d'un élément EVASAN, d'un ELI (Elément Léger d'Intervention) et d'une escorte, devraient entrer en Côte d'Ivoire entre le 25 Avril et le 04 Mai et arriver à Abidjan entre le 27 Avril et le 06 Mai 2013 pour être embarquées pour la France le 08 mai 2013.

J'engage tous les services et les agents des douanes à une franche collaboration avec les unités des forces de défense et de sécurité intervenant dans cette opération et les invite à prendre toutes les dispositions utiles pour son bon déroulement.

**P/Le Directeur Général des Douanes**
**P.I Le Directeur Général Adjoint**

Direction Générale des Douanes – Le Directeur Général Adjoint

**COL DA PIERRE A.**

**Copies :**
- **Etat Major Général des FRCI**
- **Commandement Supérieur Gendarmerie Nationale**